



l'immobilier par

Barème des honoraires maximums Sixième Avenue CAHORS*

En vigueur au 21 Octobre 2024.

VENTE	MODALITES*
	(pourcentage, forfait, tranche)
Biens à usage d'habitation,	Jusqu'à 50000€ 10,00%
Terrains,	De 50001€ à 80000€ 9,00%
Locaux commerciaux,	De 80001€ à 120000€ 8,00%
	De 120001€ à 150000€ 7,00%
	De 150001€ à 300000€ 6,00%
	Au-dessus de 300000€ 5,00%

*Honoraires TTC à la charge du vendeur calculées sur le prix de vente du bien.

La remise d'une facture est obligatoire.

Les prix affichés sont net hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

TVA au taux en vigueur de 20% incluse.

CAUSSE IMMO – SAS au capital de 10000€ dont le siège social est situé au 10 Rue de la République 46100 FIGEAC – RCS CAHORS 921 457 487 – N° TVA Intracommunautaire FR 28921457487 - RCP GALIAN N° 120 137 405 – Garantie financière GALIAN N° GF0000008909 pour un montant de 120000€ GALIAN 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS – N° CPI 46012023000000002 délivrée par la CCI du Lot – Activité : Transaction sur immeuble – Commerçant indépendant membre du réseau Sixième Avenue. (Barème des honoraires au 21/10/2024)